

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES Département de la Sarthe

Lettre d'information – Parents adhérents FCPE

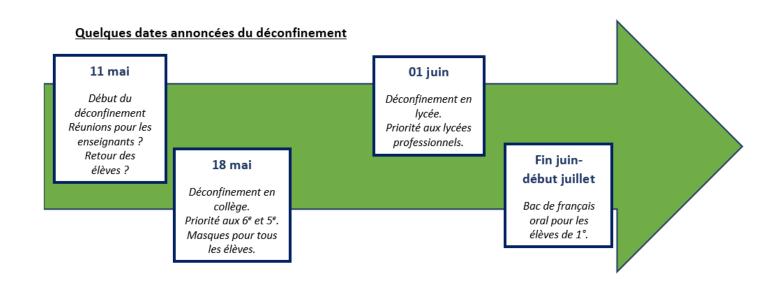
Le Mans, le 01 mai 2020

Déconfinement : Les premières mesures annoncées ne conviennent pas...

Suite aux annonces du Premier Ministre ce 28 avril 2020 la FCPE Sarthe a dialogué avec la FCPE nationale sur les conditions du déconfinement. Voici quelques reprises des échanges :

PROPOS DU NATIONAL

- Quelques points sont à mettre en avant dans un retour à l'école en présentiel : la remise à niveau des élèves (en particulier dans les cas des élèves les plus en difficulté) et le retour vers des professionnels de l'éducation, du social et de la santé scolaire
- La priorité reste dans l'idée de préparer la rentrée de septembre
- De réelles inquiétudes visibles sur le retour à l'école pour des raisons économiques. Les propos du Ministre Pénicaud montrent clairement que les salariés devront présenter un document de l'école assurant leur incapacité à accueillir l'enfant s'ils souhaitent ne pas être pénalisés dans leur travail.
- Rappel que les Conseils Locaux sont les premiers à gérer localement les situations de déconfinement. Il ne faut pas craindre de demander un Conseil d'Administration extraordinaire sur ces questions et sur le respect des consignes.
- Inquiétudes sur le Conseil Scientifique du 24/04 qui s'assoit sur ces préconisations du 20/04
- Inquiétudes grandissantes sur les effets du coronavirus et leur impact sur la santé des plus jeunes (après un signal d'alarme lancé par l'Hôpital Necker)
- Jeudi prochain, rencontre de la FCPE Nationale avec le Ministre de l'Education. Il y a donc un besoin urgent de faire remonter les inquiétudes et **observations locales**.



FCPE 72 65 avenue Yzeux 72000 LE MANS

Tél.: 06 52 09 26 64 E-mail: fcpe72@gmail.com

Site Internet: http://72.fcpe-asso.fr/

Permanences du secrétariat (hors vacances scolaires): Mardi 9h-12h30 & 13h30-16h

2 De nombreuses questions restent en suspens selon la FCPE Sarthe

L'état des lieux actuel invite à s'interroger sur notre capacité à mesurer la situation face à laquelle nous nous trouvons. Nous demandons dès lors des informations claires sur les points suivants :

LES LOCAUX

- Besoin d'un état des lieux des locaux, leurs niveaux d'adaptation aux mesures de protection, leurs capacités d'accueil, leur répartition sur le territoire
- Nettoyage et fréquence des nettoyages ?
- Distanciation : cantine, récré, couloirs, activités sportives, ... ?
- Quelle place pour la distanciation en particulier dans les internats?
- Comment aider les parents dans la distanciation lorsqu'ils iront chercher leurs enfants à l'école ?

LES ELEVES

- Besoin d'un visuel le plus précis possible de la **situation particulière de chaque élève** inscrit au 15 mars 2020 dans un établissement
- Besoin d'un visuel le plus précis des **situations particulières** (situation de handicaps / familiale inquiétante). Certains élèves doivent pouvoir reprendre rapidement pour aider les familles et le retour vers une situation équilibrée pour les enfants et les familles. → Privilégier également les classes qui doivent quitter les établissements à la fin de l'année.
- Quelle garantie aura-t-on sur le suivi des élèves absents ?
- Quelle place donne-t-on à certains enfants qui auraient des parents dans des domaines qui demandent une présence au travail (soignants + sécurité + enseignants + ...) ? → Si les groupes sont restreints, comment gérer les enfants « fixes » qui vont gonfler les rangs des enfants en présentiel illimité ?
- Tests, masques, savon, papier toilette, ... ? Périodicité de tests ?
- Reconnaître le **besoin en RASED** pour réserver des postes à ces dispositifs + Reconnaître le **besoin des équipes de remplaçants**

LES MOYENS HUMAINS

- Quels sont les **moyens humains** (enseignants et autres) à disposition?
- Il s'agit de gérer la reprise physique et la réalisation des cours à distance si une partie des élèves est maintenue en cours à distance / pour les élèves ne pouvant revenir (si cours par groupes partiels de classe) / si les adultes ont des difficultés à affronter la maladie (personne fragile, ...)
- Peut-on imaginer que les enseignants qui sont souvent parents également puissent faire **des journées** incluant : cours en présentiel + cours à distance + garde des enfants quand ils n'ont pas cours ?
- Les **postes de certains enseignants sont mis à mal en cette période de carte scolaire**. Quel respect l'institution a-t-elle des personnes qui s'impliquent là et qui devraient perdre leur poste à la rentrée ?

LA RESTAURATION COLLECTIVE

• Qu'en sera-t-il de la remise en place de la **restauration** / Hygiène / Distance ?

LES TRANSPORTS COLLECTIFS

• Qu'en sera-t-il de la remise en place des **transports collectifs** / quelle **répartition** territoriale / quelle capacité si **distanciation** / quels moyens pour les gestes de distanciation ?

FCPE 72 65 avenue Yzeux 72000 LE MANS

Tél.: 06 52 09 26 64 E-mail: <u>fcpe72@gmail.com</u>

Site Internet: http://72.fcpe-asso.fr/

Permanences du secrétariat (hors vacances scolaires): Mardi 9h-12h30 & 13h30-16h

L'ORIENTATION et LES EXAMENS

- Besoin d'un visuel des démarches d'orientation en cours (3ème, terminale)
- Quel est l'état des lieux des Conseils de Classe qui ont eu lieu au 2^e trimestre ?
- Quelles décisions sur **l'«assiduité»** pour les examens si les parents se protègent eux / leur enfant du coronavirus ?
- Y aura-t-il des rattrapages d'E3C? Quel dispositif pour ceux qui n'ont pas passé cet examen?
- Quelles dates pour les reprises de stage ? Bac Pro & BTS
- Ouel oral du Bac dans ces conditions ?

LA RENTREE DES CLASSES EN SEPTEMBRE 2020

- Besoin de détails sur les moyens supplémentaires envisagés pour la rentrée 2020 pour s'adapter au contexte de crise sanitaire
- Retour = remise à jour des **dossiers des élèves** (coordonnées / dossiers orientation / disponibilités de matériel informatique et de connexion / ...)
- Préparation d'une rentrée de septembre de qualité

LA PEDAGOGIE

- Reprise des cours dans une perspective de garderie ? de **pédagogie** classique ? de rappel des bases afin de reprendre au mieux le présentiel complet ?
- Quelle pédagogie ? si le groupe est divisé ? si le groupe a des élèves omniprésents (soignants et sécurité... et enseignants, si on est logique) et des élèves qui ne viennent que toutes les deux semaines ?
- Quelle continuité pédagogique pour ceux qui sont chez eux si les enseignants sont au travail en présentiel ?
 Comment maintenir l'enseignement à distance spécifique si le présentiel est reparti ? → il sera impossible de faire cours à distance en individuel et cours en présentiel
- Quelle place à l'évaluation ? et si le retour est en groupe, quelle équité si les évaluations sont diverses ?
- Comment considérer l'absentéisme si les cas sont divers (absence par exemple si un grand parent ou des parents à risque dans le foyer)
- Quel accompagnement des 3^e dans les affectations?
- Pour l'ASSR qui n'a pas eu lieu en 3e cette année, pourra-t-elle se faire ? Si non, y aura-t-il un report en 2de ?

LA CO-EDUCATION

- S'il s'agit du retour par moitié de classe ?
 Difficultés de reprise du travail des parents, bien qu'il soit peutêtre plus simple d'organiser une reprise du travail une semaine sur deux / en alternance de parents
- Qui supportera les surcoûts provoqués par la gestion des transports ? (Nous avons eu une réponse partielle à ce sujet), les internats ? ou les cantines ?
- Besoin de rappel aux familles de l'existence des fonds sociaux.
- Créer **un groupe de travail** pour préparer le déconfinement incluant les collectivités territoriales, les services de l'Etat et les parents d'élèves.

La FCPE Sarthe a contacté divers acteurs de la vie éducative afin de mener un travail de fond commun. Nous avons envoyé des courriers la semaine dernière à la Direction des Services Départementale de l'Education Nationale, à la Mairie du Mans, au Département Sarthe et à la Région Pays de la Loire.

Une prochaine réunion téléphonique aura lieu avec la Région, en particulier sur les questions touchant aux transports et aux lycées. Cette réunion aura lieu le 5 mai avec les représentants FCPE académiques.

FCPE 72 65 avenue Yzeux 72000 LE MANS

Tél.: 06 52 09 26 64 E-mail: <u>fcpe72@gmail.com</u>

Site Internet: http://72.fcpe-asso.fr/

Permanences du secrétariat (hors vacances scolaires): Mardi 9h-12h30 & 13h30-16h